

jeudi 3 février 2011

  
ouestfrance-enligne.com

---

Journal Ouest-France du **jeudi 3 février 2011**  
Edition : **Finistere** - Rubriques : **Départementale**

---

[Imprimer](#)

## Conseil en énergie : davantage de proximité

**Une charte pour travailler ensemble, depuis mercredi, c'est signé entre le département et plusieurs partenaires.**

Dans le domaine du conseil en énergie, les acteurs sont nombreux. Les enjeux sont importants, pour les particuliers comme pour les collectivités. Réduction des coûts et des émissions de gaz à effet de serre, tout le monde est preneur d'informations. Pour coordonner les acteurs, le conseil général du Finistère vient de signer « **une charte du conseil en énergie** » avec l'Ademe Bretagne et plusieurs partenaires (1). « **Cette**

**démarche est indispensable** » estime Jean-Paul Glémarec, conseil général délégué à l'énergie. **Parce que le coût de l'énergie va cesser d'augmenter. Quand on sait les difficultés que rencontrent les collectivités, il est important de les aider à maîtriser ce type de dépenses.** » De plus, en ciblant les collectivités, « **un effet d'entraînement sur la population est espéré grâce à la proximité.** »

Proximité, le mot est lâché. Pour l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), avec la réactivité c'est un gage de réussite. Il faut aussi, entre les agences de conseil, « **ne pas se concurrencer et compléter le maillage départemental** ». C'est l'autre objectif visé par la charte. La première du genre en Bretagne. Une évaluation sera menée pour vérifier la pertinence du dispositif.

(1) Le syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère, **Ener'gence**, Heol, Alecob, Quimper Cornouaille développement.



Antoine Corolleur, Jean-Paul Glémarec, Yvon Basset, trois des signataires de la charte.

Tous droits réservés.

Sauf autorisation, la reproduction, la publication de cette page pour utilisation publique et commerciale sont interdites.

---

[Imprimer](#)